

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2022, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Madame Louise Allie, présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, premier vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Isabelle Thibeault, deuxième vice-présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

Était absent :

Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Beloeil

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R. Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2022
- 4. Correspondance
- 5. Bordereau des déboursés
- 6. Conditions salariales 2023
- 7. Assurances générales Renouvellement 2023
- 8. États des résultats techniques septembre et octobre 2022
- 9. Compte rendu de la rencontre du 3 novembre 2022 du comité technique de la RAEVR
- 10. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2023
- 11. Nomination des officiers
- 12. Divers
- 13. Interventions de l'assistance
- 14. Clôture de la séance



Nº de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 27 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

22-37 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Portelance

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

22-38 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

2023.

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2022 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

22-028	23-09-22	Courriel de MONSIEUR YVES LANGEVIN, directeur exécution, FILTRUM CONSTRUCTION, nous demandant de signer une quittance demandée par son assureur en lien avec le bris de la membrane de rétention de biogaz du digesteur numéro 1 (janvier 2020).
22-029	03-10-22	Lettre du MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, Direction du financement à long terme et de la gestion des risques, nous informant que la Régie aura un refinancement à réaliser d'une somme de 4 435 000 \$ relatif à un emprunt échéant le 31 janvier

22-030 20-10-22 Courriel de MONSIEUR ROBERT ARBOUR, CPA auditeur, MPA INC., nous transmettant les documents à signer et à transmettre ainsi que sa facture en lien avec l'audit demandé dans le cadre du mandat du Programme de Traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC).

22-031 25-10-22 Décision de classification 2023, CNESST, établissant le taux de versement périodique pour 2023 à 1,51 \$.

22-032 16-11-22 Courriel de MADAME JULIE DOUCET, candidate à la profession d'ingénieure (CPI) à la Direction des eaux municipales, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP), demandant une rencontre pour discuter du plan d'action à produite pour le 31 décembre 2022 relativement à l'article 29 et à l'Annexe III du Règlement sur les ouvrages municipaux des eaux usées (ROMAEU).

22-39 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 22-06, du chèque numéro 1128 au chèque numéro 1161, du déboursé numéro 202200486 au déboursé numéro 202200641 et du déboursé numéro 202300001 au déboursé numéro 202300002 pour un montant total de 983 622,05 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 6. CONDITIONS SALARIALES 2023

22-40

5.1 CONDITIONS SALARIALES 2023 — ÉQUIPE DE LA RAEVR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration accepte les conditions salariales pour l'an 2023 ainsi que le manuel de l'employé tels que déposés par l'administrateur dans son rapport du 7 décembre 2022.

ADOPTÉE

22-41

5.2 CONDITIONS SALARIALES 2023 — DIRECTEUR TECHNIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Portelance APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibault

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration accepte les conditions salariales pour l'an 2023, telles que déposées par l'administrateur dans son rapport du 7 décembre 2022.

ADOPTÉE

22-42

POINT 7. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUVELLEMENT 2023

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2022 était de 99 520,27 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2023 a été établie à 117 055,10 \$, taxes incluses, soit une augmentation de 17,6 %;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Portelance APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2023, à un coût global de 117 055,10 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES - SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2022

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de septembre et octobre 2022. Tous les résultats sont conformes aux normes de rejet.

POINT 9. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 3 NOVEMBRE 2022 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RAEVR

Le compte rendu de la réunion du 3 novembre 2022 du comité technique de la RAEVR est joint au présent point.



Nº de résolution ou annotation

22-43

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 10. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2023

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le troisième mercredi tous les deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2023 :

- 18 janvier
- · 15 mars
- 17 mai
- 21 juin
- 20 septembre
- 15 novembre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2023 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 11. NOMINATION DES OFFICIERS

22-44

11.1 Président

ATTENDU QUE madame Louise Allie a été nommée au poste de présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 décembre 2021:

ATTENDU QUE la durée du mandat du président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année;

ATTENDU QUE deux nominations au poste de président sont proposées, monsieur Frédéric Lavoie demande le vote.

Vote pour Madame Louise Allie: 2 Vote pour Madame Isabelle Thibeault: 3

EN CONSÉQUENCE ET SUIVANT LE RÉSULTAT DU VOTE

IL EST RÉSOLU DE nommer Isabelle Thibeault à titre de présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Étant donné le résultat du vote, Isabelle Thibeault accepte la nomination et est élue au poste de présidente pour l'année 2023.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

22-45

11.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Lavoie a été nommé au poste de premier vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 décembre 2021;

ATTENDU QUE la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie APPUYÉ



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE nommer Louise Allie à titre de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Louise Allie accepte la nomination et est élue au poste de première vice-présidente pour l'année 2023.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-46

11.3 Deuxième vice-président

ATTENDU QUE madame Isabelle Thibeault a été nommée au poste de deuxième viceprésidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 15 novembre 2021;

ATTENDU QUE la durée du mandat du deuxième vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie APPUYÉ

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE nommer Frédéric Lavoie à titre de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Frédéric Lavoie accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président pour l'année 2023.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 13. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

22-47

POINT 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Portelance

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 59 minutes.

Jacques Drouin, ing. Secrétaire-trésorier

Louise Allie Présidente



Nº de résolution ou annotation

